

La direction contrainte à la négociation, de premières avancées pour les personnels !

Pour les personnels du CROUS de Paris, comme dans les hôpitaux et en beaucoup de services publics, la crise Covid n'a fait que révéler une situation devenue intenable.

Une situation intenable

Le lot commun ce sont : surcharges de travail (plus de 60 postes vacants non pourvus et sous-effectifs chroniques alors qu'il faut prendre en charge un nombre croissant d'étudiants), errements gestionnaires (problèmes de matériel ou d'approvisionnement), arbitraire managérial, explosion du nombre de CDD suite à la mise en extinction du statut des PO des CROUS (personnels ouvriers, contractuels avec des droits et une carrière) et au non-recrutement de personnels titulaires, rémunérations de base stagnantes et primes promises au déclin pour les PO.

C'est pourquoi ils étaient nombreux à participer à la grève interprofessionnelle du 5 octobre pour défendre leur pouvoir d'achat et obtenir de meilleures conditions de travail.

De la grève interprofessionnelle du 5 octobre à la grève régionale du 16 novembre

En dépit des alertes de FO, la direction n'avait cependant pas pris la mesure du malaise, de la fatigue et du mécontentement des collègues.

En conséquence, FO ESR a appelé à la **grève le 16 novembre** toutes les catégories de personnels dans l'ensemble des établissements du CROUS de Paris, sur la base d'une vingtaine de revendications relatives aux rémunérations, aux recrutements, au respect des droits et statuts existants, au maintien de l'action sociale... **Exténués, mais exaspérés, les agents ont répondu présents !**

**Succès de la grève : plus de 40 % de grévistes en restauration,
plus de 80 grévistes manifestent sous les fenêtres de la direction !**

La grève a été un incontestable succès : une douzaine de sites de restauration étaient tout simplement fermés, beaucoup d'autres sites perturbés.

Plus de 80 grévistes se sont rassemblés sous les fenêtres de la direction : **du jamais vu depuis 20 ans !** Ils ont scandé leurs revendications et aussi : « *On n'est pas des objets ! Il faut nous respecter !* », « *La peur au CROUS, c'est fini ! Les grévistes sont unis !* ». La direction a dû accepter de recevoir une délégation qui présenterait l'ensemble des revendications.

Les avancées obtenues par la délégation reçue la semaine suivante

La délégation, reçue le 25/11, a remis à la direction un **cahier de revendications de 17 pages**, chaque site ayant durant la semaine listé les problèmes spécifiques et les revendications afférentes. Plus de trois heures et demie de discussion ont permis non seulement de présenter les revendications générales, mais aussi d'obtenir des avancées conséquentes.

D'ores et déjà, la direction a dû concéder :

- ➔ **que la prime exceptionnelle de 400€ soit étendue à tous les secteurs d'activité (et non à la seule restauration) pour les fonctionnaires et les contractuels en CDI ;**
- ➔ **qu'une somme équivalente (intégrée à leur rémunération indiciaire) soit accordée aussi aux CDD de plus d'1 an (y compris les CDD perlés) ;**
- ➔ **que ces agents en CDD de + 1 an se voient proposer une CDIisation en 2022 ;**

- ➔ que le travail en décalé (soir et week-end) soit valorisé : indemnité de + 400€ par an ;
- ➔ que le travail d'été soit indemnisé à hauteur de +8€/jour travaillé.

Naturellement, la liste reste encore longue des revendications à satisfaire et des garanties à obtenir, notamment :

- fin du blocage des paiements des heures supplémentaires et indemnités de remplacement
- augmentation de la part fixe (non-modulable) du reliquat de l'indemnité spéciale forfaitaire des PO à 250€
- revalorisation significative, générale et homogène de l'IFSE des agents AENES et ITRF
- recrutement immédiat sur les 60 postes actuellement vacants
- fin de la polyvalence et des redéploiements d'un site à l'autre. Respect des fiches métiers et des sites d'affectation
- fin des violences, intimidations, discriminations (racisme), harcèlement (sexuel). La loi du silence entretenue par certains directeurs d'unités de gestion doit cesser !
- fin du blocage des demandes de formations
- utilisation du reliquat d'action sociale pour un panier de Noël
- accessibilité des services centraux par mail ou téléphone
- négociation sur le quota des dossiers sociaux d'étudiants à traiter par chaque agent du service des bourses.

La délégation a conclu la réunion en indiquant que FO reste en attente des réponses précises sur tous ces points, ainsi que sur toutes les revendications particulières contenues dans les 17 pages du cahier de revendication.

Avec leur syndicat FO ESR, les personnels du CROUS se sont massivement mobilisés, ils se sont organisés, ils ont fait grève !

Ils ont listé précisément leurs revendications, ils ont contraint la direction à les écouter, ils ont obtenu des avancées !

Une conviction les anime : « Sans notre mobilisation, qu'aurions-nous obtenu ? Rien ! Alors on continue à mettre la pression !! »

Les personnels du CROUS ne lâcheront pas !

Montreuil le 9 décembre 2021